



CCI LOT-ET-GARONNE



Explorer un métier
pour **bien s'orienter**



MINI-STAGE DÉCOUVERTE

Pour quoi faire ?

Pour découvrir un métier en immersion
dans le monde professionnel

Combien de temps ?

1 à 5 jours maximum par stage

Pour qui ? Quand ?

- > Collégiens (4^{ème} et 3^{ème}) et lycéens, pendant les vacances scolaires
- > Etudiants, en dehors des semaines réservées aux cours et aux contrôles de connaissances

Dans quelle structure ?

Dans une entreprise, une administration, une association, chez un professionnel libéral, un club de sport, etc.

Que voudrais-tu faire comme métier



Face à la multitude de choix possibles... pas facile de répondre à cette question !

Si tu hésites, le mini-stage découverte est la solution. C'est l'occasion de :

- te familiariser avec le monde du travail
- découvrir les métiers qui t'intéressent
- te faire connaître d'un employeur pour un futur contrat d'apprentissage...
- faire le bon choix dans ton orientation
- créer ton réseau professionnel

QUELLE EST LA DÉMARCHE ?



1. Trouve ton entreprise.

2. Flashe le QR Code, complète la convention en ligne et partage la avec ton entreprise :



3. Lis l'intégralité de la convention pour que tu sois totalement informé(e).

4. Signe la convention de stage avec l'employeur. La signature de tes parents est obligatoire si tu es mineur(e).

! Il faut conclure la convention stage, au plus tard une semaine avant le début du stage pour la Chambre de Commerce et d'Industrie finalise ta demande.

Nom : Karine Rigondeaud

Mail : ministages@lot-et-garonne.cci.fr

Tel : 05 55 45 15 54

**Va sur le site de la CCI
pour en savoir plus :**

